

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ACHAT INFÉRIEUR A 90 000 € H.T.

PROCEDURE ADAPTEE AVEC MISE EN CONCURRENCE

Date et heure limites de réception des offres
Le 10/11/2026 à 12h00

Identification de l'acheteur	Université de Strasbourg <i>ESBS, 300 boulevard Sébastien Brant 67400 Illkirch</i>
Intitulé du marché	Relance Acquisition d'une plateforme immersive de simulation pédagogique en environnement pharmaceutique
Description	Acquisition d'une plateforme immersive de simulation pédagogique en environnement pharmaceutique destinée à sensibiliser et former les étudiants aux métiers de la bioproduction et des biothérapies. La solution devra proposer un environnement numérique interactif inspiré d'une entreprise pharmaceutique, intégrant différents services métiers, des scénarios pédagogiques immersifs, des outils de suivi enseignant ainsi que des fonctionnalités collaboratives et de gamification.
Procédure	Procédure adaptée avec négociation des offres avant attribution du marché : X négociation avec tous les candidats ☐ négociation uniquement avec les candidats dont l'offre répond à la condition suivante : A noter que l'université <u>se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché sans négociation</u> , sur la base des offres initiales.
Conditions de la consultation	<u>Variantes</u> : Les variantes ne sont pas autorisées. <u>Délai de validité des offres</u> : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.
Contenu du dossier de consultation	- le présent règlement de la consultation (RC) - les CGA/CPA « phase offre » - le CCTP - le CRT - la DPGF
Pièces à produire dans l'offre	<u>Au titre de la candidature</u> : - le DUME simplifié complété

	<u>Au titre de l'offre :</u> - les CGA/CPA « phase offre » complétées - un mémoire technique comprenant la présentation de la solution proposée - les éléments nécessaires à la démonstration de la solution - la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) complétée - le CRT complété																		
Mode de transmission des plis	La transmission des documents par voie électronique est obligatoire. Elle est effectuée sur le profil d'acheteur de l'université (PLACE) à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr/ Aucun autre mode de transmission n'est autorisé. Un dépôt anticipé des plis est fortement recommandé afin de pallier tout problème informatique éventuel (site saturé, document très volumineux, faible débit de réseau...). Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres. <u>Le candidat devra fournir une offre dont la taille ne pourra excéder 1 Go</u>, sous peine de voir le téléchargement de son dossier impossible par la plateforme PLACE qui ne peut accepter des fichiers supérieurs à 1 Go.																		
Examen des candidatures et jugement des offres	♦ Examen des candidatures : sur la base du DUME produit, au regard des niveaux de capacités techniques et professionnelles et de capacité économique et financière. ♦ Jugement des offres : Les critères retenus sont les suivants, avec leur pondération : <table border="1"> <thead> <tr> <th>Critères</th><th>Pondération (%)</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Critère 1 : Prix</td><td>45</td></tr> <tr> <td>Critère 2 : Valeur technique</td><td>45</td></tr> <tr> <td><i>Sous critère 2.1 : Pertinence pédagogique et richesse du gameplay</i></td><td>30</td></tr> <tr> <td><i>Sous critère 2.2 : Ergonomie, expérience immersive et accessibilité des utilisateurs</i></td><td>20</td></tr> <tr> <td><i>Sous critère 2.3 : Architecture technique, compatibilité et intégration</i></td><td>15</td></tr> <tr> <td><i>Sous critère 2.4 : Autonomie de création et d'évolution des contenus</i></td><td>20</td></tr> <tr> <td><i>Sous critère 2.5 : Pérennité, maintenance et support</i></td><td>15</td></tr> <tr> <td>Critère 3 : Critère environnemental</td><td>10</td></tr> </tbody> </table> <u>Modalités de mises en œuvre des critères :</u> 1- Le critère « Prix » (45%) est apprécié sur la base du montant total de l'offre. 2- Le critère « Valeur technique » (45%) sera analysé à l'aune des sous-critères suivants :	Critères	Pondération (%)	Critère 1 : Prix	45	Critère 2 : Valeur technique	45	<i>Sous critère 2.1 : Pertinence pédagogique et richesse du gameplay</i>	30	<i>Sous critère 2.2 : Ergonomie, expérience immersive et accessibilité des utilisateurs</i>	20	<i>Sous critère 2.3 : Architecture technique, compatibilité et intégration</i>	15	<i>Sous critère 2.4 : Autonomie de création et d'évolution des contenus</i>	20	<i>Sous critère 2.5 : Pérennité, maintenance et support</i>	15	Critère 3 : Critère environnemental	10
Critères	Pondération (%)																		
Critère 1 : Prix	45																		
Critère 2 : Valeur technique	45																		
<i>Sous critère 2.1 : Pertinence pédagogique et richesse du gameplay</i>	30																		
<i>Sous critère 2.2 : Ergonomie, expérience immersive et accessibilité des utilisateurs</i>	20																		
<i>Sous critère 2.3 : Architecture technique, compatibilité et intégration</i>	15																		
<i>Sous critère 2.4 : Autonomie de création et d'évolution des contenus</i>	20																		
<i>Sous critère 2.5 : Pérennité, maintenance et support</i>	15																		
Critère 3 : Critère environnemental	10																		

	a. Le sous-critère 2.1 « Pertinence pédagogique et richesse du gameplay » (30%) sera analysé sur les questions 1.1 à 1.6 du CRT, démonstration de la solution, ainsi que tout document technique de l'offre. b. Le sous-critère 2.2 « Ergonomie, expérience immersive et accessibilité des utilisateurs » (20%) sera analysé sur les questions 2.1 à 2.3 du CRT, démonstration de la solution, ainsi que tout document technique de l'offre. c. Le sous-critère 2.3 « Architecture technique, compatibilité et intégration » (15%) sera analysé au regard des réponses aux questions 3.1 et 3.3 à 3.5 du CRT, ainsi que de tout document technique pertinent de l'offre. La question 3.2, relative à la compatibilité avec les environnements requis au CCTP, constitue un élément de vérification de la conformité de l'offre et ne fait pas l'objet d'une valorisation dans le cadre de ce sous-critère. d. Le sous-critère 2.4 « Autonomie de création et d'évolution des contenus » (20%) sera analysé sur les questions 4.1 à 4.6 du CRT, démonstration de la solution, ainsi que tout document technique de l'offre. e. Le sous-critère 2.5 « Pérennité, maintenance et support » (15%) sera analysé sur les questions 5.1 à 5.6 du CRT, ainsi que tout document technique de l'offre. 3- Le critère « Critère environnemental » (10%) sera analysé sur les questions 6.1 à 6.3 du CRT, mémoire environnemental, ainsi que tout document technique de l'offre.
Renseignements complémentaires	Les demandes de renseignements complémentaires sont à formuler par écrit et le plus rapidement possible via le profil d'acheteur PLACE à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr/
Autres informations	Le présent marché constitue la relance du marché 2026_ESB_OpenLab Acquisition d'une plateforme immersive de simulation pédagogie en environnement pharmaceutique déclaré sans suite.